

Le Petit Mozéen

BULLETIN MUNICIPAL | MARS 2024

Vive
le printemps!

www.mozesurlouet.fr

mairie@mozesurlouet.fr • 02 41 45 31 66

Mozé
sur
Louet

Compte rendu

Conseil Municipal de Mozé-sur-Louet du 6 février 2024

Etaient présents : Mme BAUDONNIERE, Mme GODINEAU, M. ROUSSEL, Mme CHABROUILAUD, M. CESBRON, Adjoint(e)s, Mmes BÉZIE, FREMY, MOUKADEME, PAULT, SÉCHET, MM. CUVELIER, MEUNIER, PELLOIN, QUILEZ • Secrétaire de séance : Mme BEZIE.

SUBVENTIONS COMMUNALES 2024

La commission « vie associative » a été chargée d'analyser les demandes de subventions émises par les associations en 2024 et expose ses propositions lors de la séance.

DCM 2024-08 – Subventions communales 2024

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité sur les montants proposés qui s'élevaient à 9 660€.

IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ZONES D'ENERGIES RENOUVELABLES

Mme le Maire rappelle que, lors de sa séance du 07/11/2023, le Conseil Municipal avait proposé 4 zones d'accélération pour le développement des zones d'énergies renouvelables (ZAE nR) :

- Solaire photovoltaïque au sol : Chemin de la Mariée et secteur des Ganaudières
- Ombrières de parking : Espace loisirs le Coteau
- Solaire photovoltaïque sur toitures : Salle de sports

Une concertation avec le public s'est tenue du 20 novembre au 20 décembre avec mise à disposition du public des cartographies, à l'accueil de la mairie ainsi que sur le site internet de la commune.

Sur le Chemin de la Mariée, une observation défavorable a été rapportée.

Sur le solaire photovoltaïque au sol, une observation a été rapportée de manière générale.

Il est précisé que la visualisation des supports matérialisés n'était pas aisée mais seulement deux personnes sont venues en mairie.

DCM 2024-09 – Identification des zones d'accélération pour le développement des zones d'énergies renouvelables

Le Conseil Municipal arrête les zones d'accélération des énergies renouvelables précitées, à l'exception du solaire photovoltaïque au sol, à l'unanimité moins une abstention, comme suit :

- Ombrières de parking : Espace loisirs le Coteau
- Solaire photovoltaïque sur toitures : Salle de sports

INSTAURATION D'UN DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LES ZONES ECONOMIQUES

Mme le Maire rappelle que le Conseil Municipal, à l'instar des Conseils Municipaux de la CCLLA ont délibéré pour déléguer le droit de préemption urbain sur les zones économiques à la Communauté de Communes.

Cependant, il s'avère que nombre de communes n'avaient pas instauré de droit de préemption sur les zones économiques. C'est le cas de la commune de Mozé sur Louet pour laquelle le périmètre soumis au droit de préemption est limité aux zones à urbaniser. Les délibérations sont donc caduques et les communes sont invitées à délibérer sur l'instauration du droit de préemption sur leurs zones économiques.

DCM 2024-10 – Instauration d'un droit de préemption urbain sur les zones économiques

Le Conseil Municipal décide d'instaurer un droit de préemption urbain sur les zones d'activités économiques, à l'unanimité.

CCLLA – DELEGATION DU « DROIT DE PREEMPTION URBAIN » POUR LA COMPE-

TENCE » DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE »

DCM 2024-11 – Délégation du droit de préemption urbain pour la compétence développement économique

Le Conseil Municipal décide transférer le droit de préemption urbain sur les zones d'activités économiques, à l'unanimité moins une abstention.

CONVENTION POUR L'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES

Lors de sa séance du 05/09/2023, le Conseil Municipal avait décidé de rattacher la collectivité à la consultation groupée organisée par le Centre de Gestion pour les risques statutaires : accidents du travail, maladies professionnelles, longue maladie, maternité, décès) à l'exclusion de la maladie ordinaire, en dehors de cette couverture.

Le Centre de Gestion a retenu les compagnies SA ACTE-VIE et EUCARE Insurance (porteurs des risques) via la société YVELIN SAS (gestionnaire des sinistres).

	Agents CNRACL (28h et +)	Agents IRCANTEC (< 28h)
Taux précédents	4.95 %	1.18 %
Nouveaux taux	5.57 %	0.97 %
Base	Salaires bruts	Salaires bruts
Option chgs patronales	+ 50 %	+ 50 %

Suite à l'échange qui s'est tenu lors de la séance du 09/01/2024, le choix s'est porté sur le principe d'une assurance des risques statutaires. Il reste à définir les modalités notamment le choix sur l'option des charges patronales.

Pour indication le montant de la cotisation 2024 s'éleverait approximativement à :

Agents	Cotisations sur salaire brut sans charges	Cotisation sur salaire avec charges
CNRACL	4.95 %	1.18 %
IRCANTEC	5.57 %	0.97 %

DCM 2024-12 – Convention pour l'assurance des risques statutaires

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion afin de faire adhérer la collectivité au contrat d'assurance groupe, sans couverture des charges patronales, avec 10 abstentions.

RATTACHEMENT A LA CONSULTATION RISQUE PREVOYANCE

La réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) dans la fonction publique territoriale introduit notamment une obligation pour LES EMPLOYEURS de mettre en œuvre une participation financière à la couverture du risque Prévoyance de leurs agents à compter du 1er janvier 2025, puis à celle des risques frais de Santé à compter du 1er janvier 2026.

Le Centre de gestion du Maine-et-Loire a décidé, avec les 4 autres Centres de Gestion de la région des Pays de la Loire, d'engager un marché régional afin d'être en mesure de proposer à l'ensemble des employeurs publics de la région une offre performante et adaptée aux différentes

problématiques rencontrées en matière de prévoyance.

Il est proposé aux collectivités qui souhaitent bénéficier de ce dispositif de donner mandat au Centre de Gestion du Maine-et-Loire pour la réalisation de la consultation et la conclusion de convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

DCM 2024-13 – Rattachement à la consultation Risque Prévoyance

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

MANDATEMENT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET

Dans l'attente de l'adoption du budget primitif et afin de procéder au paiement des factures d'investissement, la loi permet au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à mandater lesdites dépenses dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent (article L1612-1 du CGCT).

La limite des crédits s'élève au quart des dépenses d'investissement du BP 2023 soit 318 804 €

Les crédits concernés sont :

c/2051 Logiciel Badges Salles communales	180 €
c/2151 Busage de fossés	2 300 €
c/2046 AC d'investissement	21 000 €

DCM 2024-14 – Mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR DELEGATION

Décision d'utilisation des dépenses imprévues du budget communal pour un montant de 9 000 € pour les besoins des comptes 60623 (alimentation), 60632 (fournitures de petit équipement) et 61558 (autres biens mobiliers).

QUESTIONS DIVERSES

Information sur le résultat de la consultation des bureaux d'études pour l'élaboration de l'étude Schéma Directeur de Gestion des Eaux Pluviales

Horaires de la mairie : proposition d'avancement de l'horaire de fermeture du vendredi après-midi à 16h30

Fait à Mozé sur Louet, le 7 février 2024.
Le Maire, Joëlle BAUDONNIERE



Banque Alimentaire
de Maine-et-Loire

Recherche bénévoles
collecte des 5 et 6 avril 2024

Merci de contacter : M. Didier PINEAU •
06 47 91 10 07
ba490.collecte@banquealimentaire.org

Informations

de l'ASDMS Loisirs

Après plus de 30 ans de bénévolat, 3 membres (sur les 4 actuels) du bureau de l'association, dont le président et la trésorière, seront démissionnaires à la fin de la saison 2023-2024, c'est-à-dire au mois de juin 2024.

Il est donc absolument nécessaire pour **la survie de l'Association** de trouver de nouveaux membres pour reconstituer le bureau. Il serait préférable que les volontaires se présentent rapidement afin de travailler ensemble jusqu'à la fin de la saison.

Lors de l'Assemblée générale de Juin, si aucun volontaire ne s'est manifesté, **l'Association ASDMS Loisirs sera dissoute et toutes les activités (randonnées, badminton, tous les cours de gymnastique, pilate et yoga) seront supprimés.**

Pour plus de précisions ou pour poser votre candidature, vous pouvez contacter :

- Dominique CONEAU : 06 81 45 81 23
coneaudominique@wanadoo.fr
- Sylvie RUDELLE : 06 81 50 72 18
sj.rudelle@gmail.com



Animations pêche

Cette année 2024 la société de pêche de Mozé-sur-Louet vous annonce ses animations et concours à l'étang des Ganaudières.

- **1^{er} mars,** ouverture de la pêche de l'étang de Mozé
- **1^{er} mai,** journée de la pêche à la truite, ± 5 truites trophées qui donneront un cadeau
- **1^{er} mai,** vide grenier spécial matériels de pêche d'occasion
- **8 juin,** concours de pêche à l'américaine avec la participation du magasin PÊCHANA
- **22 juin,** animation DÉCATHLON, pêche au coup, pêche au feeder, float tube et autres
- **22 septembre,** démonstrations de modélismes naval, exposition de maquettes

M'Osez Sport

vous donne rendez-vous le 1^{er} juin 2024

L'année 2024, rime avec Jeux Olympiques et Paralympiques, l'occasion de faire vivre le sport sur la commune de Mozé. Née autour d'échanges lors de longues sorties sur les sentiers mozéens, l'association M'Osez Sport organise une journée événement basée sous le signe de l'Olympisme. Courses à pied, randonnée et activités handisport pour petits et grands seront au programme de cette première édition.

D'ici au 1^{er} juin prochain, les élèves de la commune de Mozé auront l'occasion de découvrir des sports olympiques et paralympiques grâce à leurs instituteurs, pour qui le contre la montre a commencé. Une belle opportunité de rallier les deux écoles autour d'un nouvel événement sportif et éducatif commun.

Pour faire naître cette première édition de M'Osez Sport, l'ensemble de la commission a besoin de vous, motivés et prêts à vous engager autour des trois valeurs de l'Olympisme : "l'excellence, l'amitié et le respect". **C'est pourquoi nous vous donnons rendez-vous le 1er juin 2024, pour un programme haut en couleur :**



Pour les enfants :

- 5 courses : de 3 à 16 ans
- Activités handisport : découverte du sport paralympique avec l'appui du comité handi sport.

Pour les adultes :

- 2 courses nature : 8 km et 16 km
- 1 marche : 8 km
- Activités handisport : partager les valeurs du sport avec vos enfants

En attendant, l'équipe M'Osez Sport, constituée des parents d'élèves des deux écoles continue sa préparation et vous invite à enfilez vos baskets en vous tenant informés sur leurs réseaux sociaux : Facebook : M'Osez Sport et Instagram : @mosezsport.

Vous possédez une entreprise ? Vous souhaitez soutenir l'association et le projet ? **Nous sommes à la recherche de sponsors, mécénat.** Pour plus d'informations vous pouvez contacter l'association par mail à : mosezsport@gmail.com



Concours des maisons et balcons fleuris !

Le printemps arrive, retrouvez le plaisir du jardinage et participez à notre concours des maisons et balcons fleuris !

La commission animation intergénérationnelle organise pour tous les habitants le concours des maisons et des balcons fleuris. Ce concours est ouvert à toute personne dont les réalisations florales sont visibles de l'extérieur.

Cette initiative a pour but d'encourager les habitants à participer au fleurissement, à l'embellissement de la commune et à l'amélioration de leur cadre de vie, dans une démarche de respect du développement durable.

Inscriptions jusqu'au samedi 15 juin par bulletin d'inscription à déposer en mairie ou en contactant Nicolas Pasquito, animateur par téléphone 06 87 91 76 07 ou par email à animationloisirs@mozésurlouet.fr.

La bibliothèque vous propose...

La bibliothèque n'est pas seulement un lieu où l'on trouve des livres, des BD, des albums, des CD, des DVD, des documentaires, des revues...

C'est aussi un lieu d'échanges pour petits et grands. Pour preuve, Nicolas Aillerie, bibliothécaire accompagné par une équipe de bénévoles vous propose prochainement deux animations :

• **le mercredi**
3 avril à 17h,

venez avec vos enfants (à partir de 3 ans) écouter des contes de printemps.

• **le vendredi**
16 avril à 20h,

c'est le Brin de caouette, un moment convivial de partage autour de la lecture. Venez parler de vos coups de coeur, qu'il s'agisse de roman, docu, BD, avec le livre concerné de préférence. L'occasion de rencontrer de nouvelles lectures... et des lecteurs !



Ouvert à tous, merci de vous inscrire auprès de Nicolas au : **02 41 45 35 10 ou bibliotheque@mozésurlouet.fr**

Les jeunes à l'initiative pour l'environnement et la Commune !

Dans le cadre de notre mandat au sein du Conseil Municipal des Jeunes, nous souhaitons vous présenter un projet qui sera mis en place en avril.

Ce projet est un ramassage de déchets pour que la commune soit plus propre. Chaque année, nous proposerons de nous retrouver à différents endroits de la commune afin de ramasser les déchets.

Il y aura 2 actions par année qui se feront soit le matin, soit l'après-midi en fonction de la saison.

Tous les habitants de Mozé sont invités.

Nous fournirons des pinces, des sacs et des gants.

La première édition du ramassage de déchets aura lieu le samedi 6 avril à 15h00 autour de l'étang. Nous vous attendons nombreux !





Les 3RD'Anjou vous aident à trier vos biodéchets

En moyenne, les biodéchets alimentaires représentent près d'1/3 de ce que nous jetons dans la poubelle d'ordures ménagères (30 à 50 kg/an/habitant) alors que ces déchets peuvent et doivent être triés et valorisés depuis le 1er janvier 2024 !

Mais que sont ces biodéchets ?

Il s'agit d'une part des déchets verts : tontes de pelouses et fauchage, feuilles mortes, tailles d'arbustes, haies et brindilles, etc. généralement déjà triés en déchèterie (environ 77kg/an/hab sur les 3RD'Anjou).

D'autre part, il s'agit des déchets alimentaires : déchets de préparation, restes de repas ou encore produits périmés non consommés.

Pourquoi les trier ?

Les biodéchets sont composés à 80% d'eau et sont de véritables ressources. Ces dernières peuvent protéger (paillage) et enrichir (amendement naturel) les terres agricoles et à domicile. Enfouir ou incinérer ces bioressources est inutile, énergivore et représente une véritable perte pour les sols appauvris qui nécessitent d'être revitalisés.

Une mise à disposition de composteurs individuels

Pour cela, le syndicat vous invite à participer à un forum d'échange sur les pratiques du compostage, au terme

duquel un composteur vous sera remis (Participation de 20 à 55€ selon modèle choisi, possibilité également d'acheter des bioeaux). Grâce au compost que vous obtiendrez, vous valoriserez sur place vos bioressources et votre jardin en profitera.

Une subvention d'aide à l'achat d'un lombricomposteur

Le syndicat peut vous accorder 20€ à condition de ne pas avoir fait de demande de composteur dans les 5 années précédentes. Le lombricomposteur est une solution adaptée aux usagers ne disposant pas de jardin. Il permet d'obtenir compost et « lombrithé », véritables engrais naturels pour enrichir les jardinières.



Une subvention d'aide à l'achat d'un broyeur thermique

une aide de 50% du montant d'achat dans la limite de 150€ peut vous être octroyée. Broyer

les déchets verts évite de les transporter en déchèterie et permet de les valoriser à domicile en paillage et en structurant pour le composteur.

D'autres solutions existent pour trier les biodéchets (compost en tas, c'est-à-dire sans composteur, alimentation des poules, utilisation de bokashi, etc.).

Une nouvelle entreprise à Mozé-sur-Louet

Tous les mardis après-midi nous, Perrine et Sarah, vous accueillons dans le camion à lunettes face à la bibliothèque de Mozé-sur-Louet (de 15h à 19h). Nous proposons les services suivants :

- Lunettes/lentilles pour petits et grands
- Contrôle de la vue (examen non médical)
- Tiers payant
- Devis et réglages gratuits

N'oubliez pas de vous munir de votre ordonnance (valable 5 ans pour les 16 à 42 ans, 3 ans pour les plus de 42 ans).

Pour le confort de tous, la prise de rendez-vous est préférable.



ENTREPRISE

le camion à lunettes

Contact : **06 81 49 41 84** • mail : **lecamionalunettes@gmail.com**
Vous pouvez aussi nous retrouver sur les réseaux sociaux !

Début d'année 2024

à l'École Le Petit Prince



Un mois de janvier bien rempli encore une fois à l'école du Petit Prince. Nous avons pu accueillir de nouveaux élèves qui ont fait leur rentrée en TPS (Toute Petite Section) dans les deux classes de maternelle. Nous avons évidemment fêté les rois comme il se doit !

Le permis-piéton



L'adjudant P. Hayot de la gendarmerie nationale est venu faire une formation aux CE2, concernant la sécurité routière. Comment être un «bon

piéton» ? Qu'est-ce qui est autorisé ou non ? Comment se déplacer en sécurité ?

Il ne reste plus qu'aux CE2 à travailler tout ce qu'ils ont appris avant leur examen au mois d'avril !

Le brossage de dents en maternelle



Mardi 23 janvier, Camille, l'infirmière scolaire, est venue montrer aux MS et aux GS comment bien prendre soin de leurs dents. Ils se sont empressés de mettre ses conseils en pratique !

En janvier, c'est basket !



Tous les élèves de l'école des PS aux CM2 participent à un cycle basket de 7 séances par classe. Ce projet est possible grâce à un partenariat avec le Comité Basket 49 et le club de la commune. Clément, éducateur sportif de l'ASDMS, encadre toutes les séances avec la présence des enseignants, AESH et ATSEM. Une nouvelle activité sportive qui ravit tous les élèves !

Ecole et cinéma : 2^{ème} séance



Les GS-CP et CE1 ont assisté à la projection « Jour de fête » au cinéma de Thouarcé. Quant aux CE2-CM1 et CM2, ils ont découvert un film en noir et blanc en version originale sous-titrée, « The Little Fugitive ».

Du côté de l'APE

Les beaux jours reviennent et l'APE se mobilise de plus belle. Nous lançons pour mars la vente de **sirops Giffard** appréciés des familles et une toute nouvelle action au profit de la classe découverte : « **Le mois du km** ». Cette action sportive a pour but de récolter des subventions d'entreprises mozéennes démarchées par un groupe de papas. Un montant par km effectué sera alloué à l'APE, objectif 5000 km. Alors, parents d'élèves, enfants, enseignants, ATSEM, agents, AESH, animateurs... du Petit Prince, n'hésitez pas, téléchargez l'application et chaussez vos baskets pour sillonner nos campagnes.

Les Commissions **Soirée de Printemps et Bourse aux vêtements/jouets** sont elles aussi actives pour préparer le week-end du 6-7avril. Commence dès le samedi matin la bourse à la salle du Coteau, ouverte à tous, pour dénicher vêtements saisonniers pour enfants, jouets et articles de puériculture.

Pour participer, il vous faudra envoyer un mail à commission.jouet@gmail.com. Vous recevrez un lien



par mail pour vous inscrire et compléter vos listes de façon numérique et simple.

Puis nous retrouverons les familles de l'école en fin de journée pour une soirée sous le thème des Jeux Olympiques à la Salle du Coteau. L'apéritif sera offert par l'APÉ et des défis autour du sport sont prévus le long de la soirée.

Pour toute question, n'hésitez pas à prendre contact par mail à ape.lepetitprince.moze@gmail.com ou sur **facebook APElepetitprince moze**

Du côté de l'École Le Prieuré

Bienvenue à Monstrounet chez les petits !



Depuis la rentrée de janvier, en plus de 5 nouveaux camarades, c'est Monstrounet, notre mascotte, qui a fait son arrivée dans notre classe. Les élèves de très petite section vous le décrivent : « c'est Monstrounet. Il a toutes les couleurs et plusieurs yeux. Il a les oreilles bleues. Il a des cheveux roses. Il a des dents blanches comme ses yeux. Il a une fermeture à sa bouche. ». Nous faisons tranquillement connaissance et lui avons préparé une jolie maison violette. Avec des clipos, nous lui avons installé un tapis, un lit, une table, une télévision et même une voiture !

La découverte du kin- ball pour les élèves des classes de la Grande Section - CP au CM1-CM2.

Sous la houlette de Charly et Mulan, joueurs et entraîneurs de kin-ball, les enfants ont découvert ce sport émergent, qui leur était totalement inconnu !

Le but est simple : il s'agit pour les joueurs d'attraper un énorme ballon avec n'importe quelle partie du corps, avant que celui-ci ne touche le sol. L'équipe qui engage choisit l'adversaire qui devra réceptionner la balle. Cette équipe est nommée par l'énonciation à l'engagement, du mot « Omnikin » suivi de sa couleur.

Après avoir acquis quelques techniques de base pour manipuler le ballon, les enfants ont pu expérimenter, à leur grande joie, ce nou-



veau sport très excitant qui développe également les valeurs d'esprit d'équipe et de coopération !

« On voudrait bien recommencer d'autres séances ! » ont déclaré les enfants, totalement emballés, à l'issue de cette nouvelle expérience.

Prête-moi ta plume !....

Durant la période de janvier jusqu'aux vacances de février, chaque classe s'est lancée collectivement dans l'écriture d'une histoire à partir de beaux albums sans texte réalisés uniquement avec des images ! L'objectif était de susciter le goût de lire tout en apprenant à construire des récits et devant des auteurs et des autrices !

Ainsi la classe de PS-MS s'est penchée sur l'écriture de l'histoire d'un parapluie relatant le voyage extraordinaire d'un chien, emporté avec son parapluie qui visite des contrées lointaines,...

Les GS-CP ont planché sur « Le renard qui ne voulait pas partager » ! ... des gâteaux !

Les CE1-CE2 ont.....« Cerises surprises



chez les P'tites poules » ravies de cueillir des cerises mais qui risquent de vivre quelques aventures.

Les CM, quant à eux, ont découvert « les secrets du château de Versailles » en parcourant des passages secrets à la poursuite d'un mystérieux voleur !

Les textes seront ensuite tapés à l'ordinateur et insérés directement dans les pages de l'album. Nos auteurs et autrices en herbe ont hâte de voir leur chef d'œuvre terminé !

Une classe découverte sportive pour les CM1- CM2 au château de la Turmelière à Liré.



Les élèves de la classe de CM1-CM2 vont bientôt partir en classe découverte au Château de la Turmelière à Liré du lundi 11 mars au vendredi 15 mars.

Ce séjour, consacré à des Olympiades, va permettre aux enfants de poursuivre leur thème d'année tout en pratiquant des sports qu'ils n'ont pas l'habitude de rencontrer tels que l'escalade, le tir à l'arcmais aussi de découvrir des sports émergents tels que le bouncer ball, le poul-ball.

Ils seront également sensibilisés au handisport en pratiquant une discipline en tant que personne à mobilité réduite.

Des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux sont également prévues comme pour les « vrais » Jeux Olympiques et Paralympiques ! « Nous aurons plein de choses à raconter à notre retour ! » ont déclaré les CM.

Du côté de l'APEL

L'APEL de l'école du Prieuré en association avec les professeures des écoles de l'établissement ont reçu, le samedi 13 janvier, lors des portes ouvertes de l'école, les futures familles pour la rentrée 2024/2025.

Petits et grands ont pu découvrir l'établissement et également partager un moment convivial autour de galettes confectionnées par les enfants de l'école.

Notre prochaine événement se tiendra **le dimanche 17 mars**, et il s'agit de la deuxième édition du **loto** qui se tiendra Salle du coteau à Mozé-sur-Louet. Les inscriptions sont ouvertes à tous, et se feront auprès de Manon au **07 62 73 58 98**. On vous attend nombreux !



Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr POISSEL

1, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 31 58

Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin. Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél. 02 41 45 70 33

- Lundi : 10h - 12h30 / 15h - 19h30

- Du mardi au vendredi :

9h - 12h30 / 15h - 19h30

- Samedi : 9h - 14h30

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN

et **Dr Mélanie GAUTHIER**

12, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 34 69

Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h,

le mercredi de 9h à 14h

Fermeture : le jeudi

Masseurs-Kinésithérapeutes

M. Philippe BOURDEAU

M. Fabrice MENANTEAU

14, rue du 30 Août 1944

Tél. 02 41 45 71 85

Consultations sur rendez-vous : Lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 12h30 et de 14h00 à 20h00. Mardi et Jeudi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.

Visites à domicile le mardi et jeudi matin.

Osthéopathe

Axel ZMANY

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 07 61 53 73 03

Infirmières D.E.

Mme Marie-Line MANCEAU

et **Mme Julie Vétault**

26 bis, rue de la Fontaine

Tél. 02 41 45 30 00

Soins à domicile sur prescription médicale.

Permanences sans rendez-vous le matin :

le mardi, mercredi, vendredi et samedi de

7h à 7h30.

Assistante sociale

Régime général

Mme NUYTS

Maison des Solidarités

39, rue Abel Boutin Desvignes

49130 Les Ponts-de-Cé

Tél. 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la boulangerie

12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé

(mardi matin)

Tél. 02 41 54 06 44

Taxis

TAXI YOANN - GOASDOUÉ Yoann

Tél. 06 45 79 47 17

MT LOUISE TAXI - IDLKAID Abdellatif

Tél. 06 58 62 38 45

Serrurerie 24h/24, 7j/7

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé-sur-Louet

Tél. 06 74 24 81 80

Bibliothèque

7, rue Saint-Samson

Tél. 02 41 45 35 10

bibliotheque@mozésurlouet.fr

- Lundi : 16h - 18h

- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30

- Vendredi : 16h - 19h

- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique

Chaque lundi de 14h15 à 16h15

sur inscription auprès de

Nicolas Pasquito

Tél. 06 87 91 76 07

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois

de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie

- Du lundi au jeudi : 9h - 12h

- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h30

Tél. 02 41 45 31 66

Téléphone d'astreinte

(en cas d'urgence)

Tél. 07 88 77 70 09

Transport solidaire

CCAS - M.F. GODINEAU

Tél. 06 78 76 24 42

Correspondant du courrier de l'ouest

Philippe COSNARD

ouphi49@gmail.com

Mutuelle Communale AXA

Mr DESAIVRE - **07 86 45 85 64**

Agenda

entraide numérique

Ces ateliers numériques se déroulent le mardi de 9 h 30 à 11 h 30 Salle de L'Aubance. Formations gratuites mais avec obligation d'inscription auprès de Laurine Ricoult au : 07 86 48 40 85.

Mardi 5 mars 2024

Thème : utiliser un traitement de texte, j'apprends à écrire et mettre en forme un document.

Mardi 19 mars 2024

Thème : gérer sa boîte mail. J'apprends à envoyer, consulter et gérer ses mails.

Concours communal de boule de fort

Du 22 mars au 20 avril 2024

De nouvelles infos à venir prochainement.

Des histoires pour petits et grands

Mercredi 3 avril 2024

à 17h à la bibliothèque de Mozé-sur-Louet. Réservation conseillée au 02 41 45 35 10 ou bibliotheque@mozésurlouet.fr.

Journée ramassage de déchets

Samedi 6 avril 2024

Rendez-vous à 15h à l'étang où nous vous fournirons tout le matériel !

On parle de vous dans le Petit Mozéen !

Si vous souhaitez faire paraître un article, merci d'envoyer vos éléments à l'adresse : **communication@mozésurlouet.fr** avant le 10 de chaque mois, pour une distribution le mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).